

Brice NOCENTI

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Bourgogne *Curriculum vitæ*

Laboratoire interdisciplinaire de recherche Sociétés, Sensibilités, Soins (LIR3S, UMR 7366)

brice.nocenti@u-bourgogne.fr

Dijon, bâtiment AAFE, bureau 253

SYNTHÈSE

Activités actuelles d'enseignement (Université de Bourgogne, 2024-2024)

CM Les précurseurs de la sociologie (L1 Sociologie)

CM Sociologie des organisations (L2 Sociologie)

Enquête par questionnaire (L3 Sociologie)

Méthodologie quantitative (M1 Sciences sociales)

Analyses statistiques multidimensionnelles (M2 Sciences sociales)

Domaines de recherche

Sociologie du travail : formes d'organisation du travail, conditions de travail, risques professionnels, salariat public, sociologie des cadres, mobilités professionnelles, marchés internes du travail.

Sociologie de la gestion et du management : dispositifs de gestion, processus de gestionnarisation, division du travail d'organisation, cadres gestionnaires, articulation organisations/institutions.

Sociologie de l'action publique : sociohistoire du management public, réformes de l'État, savoirs de gouvernement, politiques de quantification, transformation des bureaucraties.

Sociologie quantitative : comparatisme public-privé, emploi public, analyse des carrières.

Méthodologies pratiquées

Méthodes quantitatives : enquête par questionnaire, exploitation secondaire d'enquêtes nationales et de bases de données administratives, constitution de bases de données prosopographiques.

Techniques statistiques : statistiques descriptives, analyse géométrique de données, analyse de séquences, analyse des réseaux, régressions, analyse de survie/d'évènement, mise en forme de bases de données, développement de packages (logiciel R), visualisations graphiques sur mesure.

Enquête de terrain : ethnographie, entretiens semi-directifs, entretiens biographiques.

Méthodes historiques : archives, prosopographie, analyse de corpus, méthode comparatiste.

Thèse de doctorat

Métamorphoses de l'État productiviste : le management public du fordisme au néolibéralisme, saisi à partir de ses savoirs de gouvernement, Université Paris 7, 2019.

Articles dans des revues à comité de lecture

« Les formes d'organisation du travail dans les administrations publiques : quelle managérialisation de l'État, des hôpitaux et des collectivités locales ? », ***Travail et Emploi***, n°168/2022.

« Les origines fordistes et planificatrices du management public à la française : les budgets de programmes de la RCB (1965-1978) », ***Revue Française de Socio-Économie***, n°27, vol 2, 2021.

Ouvrages publiés

Isabelle Chambost, Jean-Luc Metzger, Brice Nocenti et David Sanson (dir.), ***Sociologie de la gestion et du management : des interactions de travail aux institutions du capitalisme et de l'État***, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2024.

Mes recherches, qui s'inscrivent dans le pôle « Dynamiques sociales, environnementales et conflictualités » du LIR3S (Axe 1 « Travail et hors-travail »), portent sur les transformations du travail dans les administrations publiques et les conflits dont l'organisation du travail est l'enjeu. Dans un volet sociohistorique, réalisé durant ma thèse, j'ai documenté la genèse oubliée des réformes managériales de l'État français. Intéressé par l'articulation entre écologie et travail, j'ai montré que les premières tentatives d'importer dans les services publics des formes d'organisation issues des grandes entreprises capitalistes, loin d'avoir été néolibérales à l'origine, s'interprétaient dans le cadre du productivisme d'État porté par les hauts fonctionnaires planificateurs de l'époque : contrôler le travail des fonctionnaires au moyen d'indicateurs de résultat pour augmenter leur productivité, mettre l'action publique au service de la croissance de la production industrielle. Dans un volet quantitatif, j'ai étudié la diffusion actuelle des techniques managériales dans les trois fonctions publiques, leurs effets sur les formes d'organisation du travail des fonctionnaires et les risques professionnels associés (enquêtes Conditions de travail). Je cherche actuellement à objectiver les transformations des marchés du travail des agents de l'État au moyen d'analyses de trajectoires (Panel tous salariés) : le modèle managérial conduit-il à une véritable individualisation des carrières des cadres publics ? ; le recours croissant aux contractuels institue-t-il de véritables parcours de sélection à l'entrée, ou maintient-il le vieux marché du travail dual de la fonction publique ? ; l'analyse longitudinale permet-elle de comprendre plus finement les mécanismes du plafond de verre de l'État, qui exclue toujours largement les femmes des véritables postes de pouvoir sur l'action publique ? Je prépare, enfin, le volet qualitatif de cette enquête, au moyen d'entretiens biographiques avec des inspecteurs et inspectrices des finances publiques.

SOMMAIRE

Synthèse	1
Sommaire.....	2
1. Parcours universitaire	3
Expérience professionnelle.....	3
Formation.....	3
Responsabilités électives et administratives.....	3
Compétences linguistiques.....	3
2. Enseignement	4
Tableaux récapitulatifs des cours dispensés	4
Détail du contenu des enseignements.....	5
3. Recherche	11
Domaines de recherche	11
Méthodologies pratiquées	11
Thèse de doctorat.....	12
Publications	12
Contrats de recherche	16
Activités de formation	17
Organisation d'activités et d'évènements scientifiques	19

1. PARCOURS UNIVERSITAIRE

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Maître de conférences à l'Université de Bourgogne	2024-
Enseignant-chercheur contractuel en sociologie à l'Université de Strasbourg	2022-2024
Enseignant-chercheur contractuel en science politique à l'Université de Haute-Alsace	2021-2022
ATER en sociologie à l'Université de Haute-Alsace	2019-2021
Doctorant contractuel avec mission d'enseignement à l'Université Paris 7	2013-2016

FORMATION

Qualification CNU en section 19 – Sociologie, démographie	2020
Doctorat de Sociologie – Université Paris 7	2013-2019
Master de Sociologie et philosophie politique – Université Paris 7, mention très bien.	2011-2013
Licence de Philosophie – Université Grenoble 2	2006-2009
1 ^{ère} année de CPGE Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur – Lycée du Parc (Lyon)	2005-2006
Bac Scientifique – Mention Bien – Lycée René Perrin (Ugine, Savoie)	2005

RESPONSABILITÉS ÉLECTIVES ET ADMINISTRATIVES

Représentant étudiant au Conseil d'administration de l'Université Paris 7	2016-2018
Représentant des doctorant·es à la Commission recherche de l'Université Paris 7	2014-2016
Représentant étudiant au Conseil de l'UFR de Sciences sociales de l'Université Paris 7	2012-2013

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Anglais : académique (compris, parlé, lu, écrit).

Espagnol : conversation.

2. ENSEIGNEMENT

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES COURS DISPENSÉS

Comme maître de conférences à l'Université de Bourgogne

	Forme	Niveau et parcours	Volume horaire	Années
Les précurseurs de la sociologie	CM	L1 Sociologie	22h	2 ^e semestre 2024-2025
Sociologie des organisations	CM	L2 Sociologie	22h	2 ^e semestre 2024-2025
Enquête par questionnaire	TD	L3 Sociologie	46h	S1 et S2 2024-2025
Méthodologie quantitative	TD	M1 Sciences sociales	24h	S1 et S2 2024-2025
Analyses statistiques multidimensionnelles	TD	M2 Sciences sociales	24h	S1 2024-2025

Comme enseignant-chercheur contractuel à l'Université de Strasbourg

	Forme	Niveau et parcours	Volume horaire	Années
Travail et emploi : sociologie du travail	CM	L1 Sciences sociales	9h	1 ^{er} semestre 2022-2024
Économie et sciences sociales: introduction à la sociologie économique	CM	L1 Sciences sociales	24h	2 ^e semestre 2022-2024
Analyse géométrique de données	CI	M1 Démographie	12h	2 ^e semestre 2023-2024
Introduction aux méthodes qualitatives	CI	L1 CPES Sciences et société, parcours SEJS	24h, puis 2×18h	1 ^{er} semestre 2022-2023 S1 et S2 2023-2024
Enquête par questionnaire en sciences sociales	CI	L2 CPES Sciences et société, parcours SES	2×15h, puis 2×18h	S1 et S2 2022-2024
Initiation à la recherche (suivi des mémoires de L3)	TD	L3 CPES Sciences et société, parcours SES	2×9h	S1 et S2 2023-2024
Statistiques descriptives	TD	L1 Sciences sociales	2×12h	1 ^{er} semestre 2022-2023
Statistiques inférentielles	TD	L2 Sciences sociales	2×18h	1 ^{er} semestre 2022-2024

Comme ATER, enseignant-chercheur contractuel, puis vacataire à l'Université de Haute Alsace

	Forme	Niveau et parcours	Volume horaire	Années
Pouvoirs et statistiques : sociologie de la quantification	CM	L2 Science politique	16h	1 ^{er} semestre 2019-2023
Sociologie quantitative	TD	L2 Science politique	2×15h (3×15h en 2022-23)	1 ^{er} semestre 2019-2023
Sociologie de la gestion et du management	CM	M1 Innovation, Entreprise et Société – Responsabilité Sociale et Environnementale	8h	2 ^e semestre 2019-2022
Techniques d'enquête en sciences sociales	TD	L2 Science politique, L2 AES	4×18h	2 ^e semestre 2019-2022
Introduction à la sociologie	TD	L1 Science politique	3×18h	1 ^{er} semestre 2019-2022

Comme doctorant contractuel avec mission d'enseignement à l'Université Paris 7

	Forme	Niveau et parcours	Volume horaire	Années
Sociologie contemporaine	TD	L2 Sociologie	18h	2 ^e semestre 2013-2016
Méthodologie de l'explication et du commentaire de texte	TD	L1 Sociologie	2×18h	1 ^{er} semestre 2013-2016
Projet personnel et professionnel	TD	L1 Sociologie, L3 Sociologie	15h	1 ^{er} semestre 2013-2015
Séminaire d'économie politique	TD	M2 Sociologie et philosophie politique	36h (hors monitorat)	1 ^{er} semestre 2014-2016

Travail et emploi : sociologie du travail (CM, L1 Sciences sociales, 4×2h + 1h, 2022 et 2023, Unistra, avec Marylène Vial)

Ce cours d'initiation cherche à croiser les regards de l'économiste et du sociologue sur un objet commun : le travail. La première partie, portée par Marylène Vial, traitera de l'apport de l'économie à l'analyse de la relation d'emploi, à travers les grandes évolutions du marché du travail, la question du salaire d'efficience et les enjeux de la protection sociale. La seconde partie, portée par Brice Nocenti, se veut une introduction à la sociologie du travail, centrée sur le thème classique mais toujours contemporain des formes d'organisation de l'activité productive. Comment et pourquoi étudier l'écart entre le travail prescrit, tel qu'il est présenté dans les règles officielles des managers, et le travail réel, tel qu'il est expérimenté par les salarié-es sur le terrain ? Pourquoi le taylorisme classique, supposé dicter aux ouvriers leur moindre geste, conduisait-il en réalité à une organisation alternative et clandestine des ateliers ? Que les travaux empiriques contemporains nous disent-ils des nouvelles formes d'organisation du travail de ce début de XXI^e siècle ?

Économie et sciences sociales : introduction à la sociologie économique (CM, L1 Sciences sociales, 12×2h, 2023 et 2024, Unistra)

Loin d'avoir abandonné le terrain aux économistes néoclassiques, la sociologie a toujours, depuis ses origines, tenu un discours sur les phénomènes économiques. Ce cours magistral se veut une introduction à la sociologie des marchés. Nous présenterons, dans un premier temps, les apports de plusieurs pères fondateurs de la sociologie économique : l'anthropologie économique de Karl Polanyi, qui établit que les marchés n'ont pas toujours existé mais sont des constructions historiques relativement récentes ; l'œuvre de Max Weber, qui s'interroge sur les soubassements éthiques, matériels, comptables et sociaux du capitalisme, et nous fournit une définition opératoire du marché comme double mécanisme d'échange et de concurrence ; la découverte du rôle structurant des réseaux de relations sociales dans le fonctionnement concret des marchés par Mark Granovetter ; la conception sociologique du capitalisme développée par l'économie politique de l'école de la régulation (Michel Aglietta, Robert Boyer, etc.). Dans un second temps, nous présenterons des enquêtes empiriques ayant pour point commun de documenter, avec précision, plusieurs transformations récentes du fonctionnement de l'économie et des marchés. Quelles sont les règles sociales, les institutions, les conflits d'acteurs qui dessinent aujourd'hui les formes concrètes prises par les marchés des biens et services ? Par quels mécanismes sociaux les acteurs des marchés financiers sont-ils parvenus à accroître le pouvoir collectif de leur milieu professionnel sur les entreprises au cours des quarante dernières années ? Comment analyser les rapports de force qui émergent sur les nouveaux marchés du travail de l'ère numérique ?

Analyse géométrique de données (CI, M1 Démographie, 6×2h, 2024, Unistra)

L'analyse géométrique de données multidimensionnelles désigne un ensemble de techniques visant à synthétiser les corrélations entre multiples variables de manière graphique, en résumant la structure des principales oppositions qui traversent une population dans un espace à deux ou trois dimensions. Nous nous intéresserons aux trois techniques les plus courantes : l'analyse en composantes principales (ACP), l'analyse des correspondances simple (AC) et, surtout, l'analyse des correspondances multiples (ACM). Nous chercherons d'abord à comprendre l'intérêt de ces techniques sur des exemples choisis, avant d'essayer de comprendre ce que fait vraiment l'algorithme au moyen de méthodes graphiques (sans entrer dans les math compliquées qui le sous-tendent). Nous verrons comment réaliser des analyses géométriques sur le logiciel libre R (package *FactoMineR* pour les analyses, package *ggfacto* pour les visualisations). Nous apprendrons à interpréter les résultats par différents moyens : graphique des variables actives, graphique des profils de réponse des individus, recours à des variables supplémentaires ; résumés statistiques (contributions à la variance des axes, qualités de représentation) ; visualisations interactives permettant de conserver le lien entre l'espace d'arrivée et les données initiales. De manière générale nous insisterons sur la nécessité, afin de contrôler la justesse des interprétations proposées, de

toujours effectuer un *retour aux données*. Pour l'AC simple, comment comprendre et visualiser le lien entre le tableau croisé de départ et le graphique d'arrivée ? Pour l'analyse des correspondances multiples (ACM), comment réaliser une classification ascendante hiérarchique (CAH), qui construit des catégories d'individus très opposées sur les axes choisis, afin de les soumettre à des analyses plus classiques (tableaux croisés, régressions logistiques, etc.) ? Finalement, nous nous intéresserons à l'AGD comme méthode exploratoire. Comment choisir et recoder les variables pour qu'elles se prêtent à l'analyse ? Par quel processus d'essais et erreurs parvient-on à construire, pas à pas, une ACM équilibrée ?

Introduction aux méthodes qualitatives (CI, L1 CPES Sciences et société parcours SES, 12×2h en 2022, puis 18×12h en 2023-2024, Unistra)

Ce cours intégré se veut une initiation à la fois intellectuelle et pratique à l'enquête de terrain en sciences sociales. Il prend pour thème un objet central de la sociologie du travail, de la sociologie des professions et de la sociologie de l'action publique : la relation de service, ce rapport social qui lie un·e professionnel·le à son public, médecin avec ses patient·es, commercia·le avec ses client·es, fonctionnaire de terrain face à ses usager·es. Les étudiant·es, par groupes de 2, choisiront un métier de service qui les intéresse et réaliseront une enquête de terrain qui se prolongera sur toute l'année scolaire. Le premier semestre portera sur l'enquête par entretiens. Nous commencerons par plusieurs séances de discussions collectives autour de textes de sociologie recourant principalement à cette technique. Puis nous passerons à des séances plus méthodologiques, avec des moments de cours magistral et des ateliers en petits groupes, qui viseront à vous accompagner dans la réalisation puis l'analyse d'un entretien semi-directif avec un·e professionnel·le. Le second semestre portera sur la méthode ethnographique : discussions à partir de textes d'anthropologie et de sociologie du travail ; observation directe, sur le terrain, des interactions entre un·e professionnel·le des services et son public. L'analyse des données empiriques issues des deux phases d'enquête donnera lieu à la rédaction de deux dossiers, qui constitueront la principale modalité d'évaluation de ce cours.

Enquête par questionnaire en sciences sociales (CI, L2 CPES Sciences et société parcours SES, 14×2h et 2×1h, puis 18×2h, 2022-2023 et 2023-2024, Unistra)

Ce cours intégré de formation par la recherche se veut une initiation à la conduite d'une enquête par questionnaire, de la construction initiale de l'objet au traitement des données et à leur interprétation sociologique – certains moments plus magistraux introduisant au raisonnement statistique en sciences sociales, à la démarche inductive ou à la notion de représentativité d'un échantillon. Lors du premier semestre, nous chercherons à construire collectivement le questionnaire d'une enquête portant sur les pratiques culturelles des strasbourgeois, en multipliant les aller-retour sur le terrain sous la forme d'entretiens qualitatifs et de questionnaires test. Chaque groupe d'étudiant sera chargé de la réalisation progressive de l'un des trois modules de l'enquête : pratiques audiovisuelles, pratiques musicales et pratiques de lecture. L'évaluation portera sur une fiche de lecture, une analyse de l'entretien qualitatif et des questionnaires-test et, enfin, l'élaboration commentée par vos soins du questionnaire final. Le second semestre sera consacré au traitement et à l'interprétation des résultats [note : étant donné le faible nombre d'étudiants de la L2 CPES SES, le traitement porte en réalité sur l'enquête Pratiques culturelles 2018 du ministère de la Culture]. Le premier objectif est d'apprendre à réaliser des tableaux croisés sur le logiciel Excel, à les analyser de manière équipée et à en connaître les limites au moyen d'aides à l'interprétation comme les marges d'erreur et les écarts à la moyenne. La première évaluation prendra la forme d'un commentaire de données statistiques. L'objectif final sera la réalisation d'un dossier collectif portant sur les pratiques analysées au premier semestre (audiovisuelles, musicales ou de lecture), où il s'agira de prendre en compte toute la « chaîne du raisonnement statistique », de la réflexivité sur le choix des questions à la production des tableaux et à leur interprétation sociologique.

Initiation à la recherche (TD, L3 CPES Sciences et société parcours SES, 9×2h, 2023-2024, Unistra, avec Pierre Lesuisse)

Encadrement des mémoires de L3 CPES SES.

Statistiques descriptives (CM, L1 Sciences sociales, 8×1h30, 2022, Unistra)

Ce TD de statistiques, adossé au cours magistral, a pour but de rappeler ou de mettre en place les bases nécessaires au suivi du cursus quantitatif de la licence sciences sociales jusqu'aux L3 Sociologie ou Démographie notamment : l'élaboration d'une enquête par questionnaire, la différence entre un échantillon et une population, les différents types de variables et leurs représentations graphiques, la moyenne et la médiane, ainsi qu'une introduction aux concepts de variance et d'écart-type.

Statistiques inférentielles (CM, L2 Sciences sociales, 9×2h, 2022 et 2023, Unistra)

Ce TD de statistiques vise à mettre en pratique les techniques apprises d'un point de vue théorique lors du cours magistral. Après quelques rappels concernant la lecture et l'interprétation des tableaux croisés, la première moitié du semestre introduira à un test statistique permettant de savoir si les variations d'un tableau issu d'une enquête sur échantillon sont, ou non, généralisables à l'ensemble d'une population : le test du Chi-2. La seconde moitié sera consacrée à deux lois de probabilités fondamentales en statistiques : la loi binomiale et la loi normale.

Pouvoir et statistiques : sociologie de la quantification (CM, L2 Science politique, 11×1h30, 2019, 2020, 2021 et 2022, UHA)

À distance des statistiques mathématiques, ce cours vise à présenter les acquis et les enjeux d'une sociologie de la quantification, centrée sur l'étude de la production et des usages sociaux des chiffres entre preuve scientifique et rapports de pouvoir. Le cours magistral s'articulera autour de plusieurs thèmes importants du débat contemporain : qu'est-ce que cette « opinion publique » dont parlent les professionnels de la politique et les journalistes lorsqu'ils évoquent les résultats des sondages (4 séances) ? Il s'agira à la fois d'évaluer les pratiques effectives des entreprises de sondages à l'aune des règles scientifiques de l'enquête par questionnaire, et de comprendre sur quels intérêts sociaux se fondent des chiffres si peu réflexifs pour se légitimer. Ensuite, pourquoi les salariés des entreprises, des hôpitaux ou des administrations publiques sont-ils de plus en plus souvent gouvernés au moyen d'indicateurs chiffrés (4 séances) ? Enfin, que mesure réellement le produit intérieur brut (PIB), si souvent présenté depuis les années 1960 comme le but ultime de la politique des gouvernements, et quels sont les enjeux des indicateurs de richesse alternatifs (2 séances) ?

Sociologie quantitative (TD, L2 Science politique, 10×1h30, 2019, 2020, 2021 et 2022, UHA)

Articulé au CM Pouvoirs et statistiques, le TD de sociologie quantitative part du constat suivant : pour être à même de déconstruire les chiffres qui inondent notre société, la critique intellectuelle doit aussi accepter de « mettre les mains dans le moteur ». Ce TD en salle informatique vise ainsi un double objectif pédagogique. En premier lieu, apprendre à lire scientifiquement les données que vous serez amenés à rencontrer dans des articles et ouvrages de sciences sociales : tableaux croisés simples et complexes, calcul des surreprésentations et des sous-représentations, marges d'erreurs et seuils de confiance, analyses des correspondances simples et multiples, régressions logistiques. Il s'agira également, en second lieu, de s'initier à la manipulation de bases de données statistiques au moyen du logiciel libre R : suivre toute la démarche de la demande de la *French electoral study* 2017 auprès du Réseau Quételet, à la réalisation de tableaux croisés, puis à l'interprétation sociologique des résultats et de leurs limites, mais sur des cas suffisamment simples pour ne requérir, au préalable, aucune compétence en programmation informatique.

Sociologie de la gestion et du management (CM, M1 Innovation, Entreprise et Société, 4×2h, 2020, 2021 et 2022, UHA)

Ce cours, couplé pour l'examen final au CM de Relations professionnelles, se veut une introduction aux analyses sociologiques de l'entreprise. Il entend contribuer à vous faire prendre du recul, comme futurs praticiens de la RSE ou de la GRH, par rapport à une vision de l'entreprise décrivant son fonctionnement actuel comme « rationnel » et donc universel. Nous mettrons au contraire l'accent sur les conflits que se livrent les groupes professionnels qui la composent autour des définitions légitimes de la « performance » et de la « qualité » du travail – illustrés au moyen d'enquêtes de terrain réalisées dans les bureaux

gestionnaires, les cercles dirigeants ou les services opérationnels de firmes contemporaines. La première séance introduira à l'analyse sociologique des phénomènes gestionnaires. La seconde montrera, au travers d'exemples concrets, les voies et les effets différenciés de la financiarisation des entreprises, en revenant au passage sur l'opposition entre le modèle actionnarial (*shareholders*) et le modèle des parties prenantes (*stakeholders*). La troisième séance portera sur le groupe des contrôleurs de gestion, et sur les conflits d'interprétation dont les chiffres relatifs aux « performances » des entreprises sont à peu près toujours l'objet de la part des autres professions. Enfin, la quatrième portera sur la question de l'évaluation des salariés, entre dispositifs gestionnaires standardisés, jugement hiérarchique des managers de proximité, et autodéfinitions du « travail bien fait » par les collectifs de travailleurs de première ligne.

Introduction à la sociologie (TD, L1 Science politique, 12×1h30, 2019, 2020 et 2021, UHA)

Le TD d'Introduction à la sociologie prendra la forme d'un atelier de lecture, de discussion, de participation et de méthodologie du commentaire de texte. Chaque séance sera centrée autour d'un texte obligatoire, que chacun devra avoir préparé à la maison, et se terminera par un commentaire oral réalisé par groupes de 3 ou 4 sur une lecture complémentaire. D'un point de vue thématique, nous aborderons différents aspects de la sociologie contemporaine des classes sociales, par des voies parfois détournées comme le choix du prénom, le sport ou la musique. La progression d'ensemble partira des classes populaires pour se porter sur les classes moyennes puis sur les classes dirigeantes. D'un point de vue méthodologique, ce TD est pensé pour vous permettre de progresser, au fur et à mesure, de la simple explication de texte au commentaire à proprement parler : comment faire dialoguer le texte que l'on a sous les yeux avec celui de la semaine précédente ? Comment pointer du doigt les limites de la méthodologie de l'auteur ? Quelles questions se posent pour repérer les enjeux sociaux et politiques de la thèse de l'autrice ? Comment retranscrire le type de débats que l'on peut avoir à l'oral dans un commentaire écrit ? Il s'agit ainsi d'avancer par petits pas dans cet exercice difficile, mais oh combien stimulant, de la discussion d'un texte de sciences sociales, que vous maîtriserez de mieux en mieux d'ici la fin de votre licence.

Techniques d'enquête en sciences sociales (TD, L2 Science politique/AES, 12×1h30, 2020, 2021 et 2022, UHA)

Ce TD a été conçu pour vous faire alterner, chaque semaine, deux types de travaux complémentaires. En premier lieu, l'apprentissage des fondements de deux des principales techniques d'enquête qualitatives : l'observation directe et l'entretien semi-directif (ou non-directif). En second lieu, la mise en pratique sur le terrain lors de l'un de vos créneaux libres de la fin de semaine. Thème 2021 : les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur le travail des salariés et des indépendants. Thème 2022 : pour les L2 AES, idem 2021 ; pour les L2 Science Politique, rapports ordinaires au politique et mobilisation militante dans le contexte de l'élection présidentielle française.

Sociologie contemporaine : sociologie des mouvements sociaux (TD, L2 Sociologie, 12×1h30, 2014, 2015, 2016, Université Paris 7)

Ce TD de lecture de textes, de discussion et de participation s'articulera autour de différents articles et extraits d'ouvrages de sociologie contemporaine des mouvements sociaux, ou parfois de textes plus anciens mais devenus classiques. Chaque séance sera organisée autour d'un texte, qui sera d'abord présenté et introduit par un groupe de deux ou trois étudiants, avant d'être proposé au débat et à la réflexion collective. C'est pourquoi il est absolument indispensable que tout le monde ait non seulement lu, mais aussi travaillé activement chaque texte à la maison. L'enseignant synthétisera, en fin de séance, les points importants.

Méthodologie de l'explication et du commentaire de texte (TD, L1 Sociologie, 12×1h30, 2013, 2014 et 2015, Université Paris 7)

Ce TD, adossé au CM d'Introduction à la philosophie, vise à vous accompagner dans l'apprentissage de la méthodologie de l'explication de texte et du commentaire de texte. Nous chercherons pour cela à entrer dans la mécanique des textes de Michel Foucault des années 1970 sur le pouvoir, pour chercher à comprendre finement la manière dont ses concepts s'articulent. C'est en effet l'un des principaux intérêts,

pour des apprentis sociologues, de cette philosophie impliquée auprès des sciences sociales : se frotter aux exigences de la lecture minutieuse d'un texte, de la rigueur conceptuelle, et de la précision du travail de problématisation – même si vous apprendrez aussi, dans la suite de votre licence, que nos outils de compréhension du monde social doivent constamment être remis en question au contact des données empiriques issus du travail de terrain. La première partie du semestre portera sur l'explication de texte, au travers d'exercices sur les différentes dimensions de l'opposition entre pouvoir souverain et pouvoir disciplinaire chez Michel Foucault. La seconde partie du semestre sera orientée vers le commentaire, par le biais de la discussion de textes de l'auteur sur le concept de gouvernementalité, et d'apports de sociologues contemporains s'inscrivant dans cette lignée.

Projet personnel et professionnel (TD, L1 Sociologie, 10×1h30, 2013 et 2014, Université Paris 7)

Le TD de Projet personnel et professionnel de ce semestre portera sur la thématique « Inégalités sociales et trajectoires professionnelles. » Il sera l'occasion de réfléchir à la question suivante, en regard de votre inscription en sociologie à Paris 7 cette année : « Avons-nous réellement le choix de notre trajectoire sociale et professionnelle ? ». Cette interrogation fera l'objet d'une double investigation. En premier lieu, vous aurez l'occasion de réfléchir individuellement sur votre propre trajectoire, vos contraintes et vos opportunités : d'où venez-vous, comment êtes-vous arrivés là où vous êtes, comment trouver une liberté d'action pour votre avenir ? En second lieu, vous réaliserez un travail collectif d'enquête exploratoire, au travers d'une étude de cas portant sur une profession en rapport avec les sciences sociales et vos intérêts personnels : il s'agira alors à la fois de comprendre les mécanismes d'une trajectoire professionnelle, et de s'initier à la pratique sociologique.

Séminaire d'économie politique (TD, M2 Sociologie et philosophie politique, 12×3h, 2014 et 2015, Université Paris 7)

L'organisation expérimentale de ce cours vise des discussions collectives, horizontales et ouvertes autour de textes d'économie politique – dont personne, parmi les enseignants, n'est à proprement parler spécialiste. Chaque étudiant·e voulant valider ce cours assumera trois tâches au fil des séances, auxquelles les enseignant·es prendront part à pied égal : un commentaire sur le texte, l'idée étant de prendre position par rapport à lui, de l'interroger et le critiquer plutôt que de l'expliquer et le résumer (à envoyer par mail cinq jours avant la séance) ; l'évaluation critique du commentaire de quelqu'un·e d'autre, soit marquant son désaccord par rapport à la lecture proposée, soit approfondissant des points d'intérêt, soit examinant des aspects manquant du texte (à envoyer par mail deux jours avant la séance) ; un compte rendu des débats, qui sera lu au début de la séance suivante pour assurer une continuité des questionnements (à envoyer le jour J). L'essentiel du temps sera ensuite consacré aux discussions, animées à tour de rôle par l'un·e des enseignant·es.

Économie et philosophie (2014)

Coanimé avec Etienne Tassin et Anders Fjeld. Dans un premier temps nous lirons ensemble un certain nombre de classiques de la pensée économique moderne (Adam Smith, Thomas Malthus, Karl Marx, Stanley Jevons, John Maynard Keynes, Friedrich Hayek). Puis nous nous concentrerons sur quelques discussions critiques concernant l'économie politique aujourd'hui (Karl Polanyi, Michel Foucault, David Harvey, Marie Cuillerai, Wendy Brown).

Dettes, finance, pouvoir(s) (2015)

Coanimé avec Marie Cuillerai, Anders Fjeld, Kévin Eybert et Julie Alfonsi. Le cours suit le fil conducteur de la dette comme rapport social et comme rapport de pouvoir. Après deux séances introductives, il s'organisera autour de cinq blocs de deux séances chacun, l'idée étant de conserver le même corpus de textes deux semaines de suite pour favoriser son appropriation par l'ensemble des participant·es. Le premier bloc portera sur l'anthropologie de la dette (David Graeber, Moses Finley). Le second traitera des mécanismes de la financiarisation de l'économie (André Orléan, Maurizio Lazzarato). Le troisième prendra pour objet l'articulation entre monnaie et dette autour de la question de la création monétaire (Michel

Aglietta, André Orléan, Gilles Deleuze). Le quatrième reviendra sur les rapports entre économie financière et « économie réelle » (Frédéric Lordon, Norbert Trenkle et Ernst Lohoff). La dernier s'interrogera sur les « politiques de la dette » (David Graeber, Frédéric Lordon).

3. RECHERCHE

DOMAINES DE RECHERCHE

Sociologie du travail : formes d'organisation du travail, conditions de travail, risques professionnels, salariat public, sociologie des cadres, mobilités professionnelles, marchés internes du travail.

Sociologie de l'action publique : sociohistoire du management public, réformes de l'État, savoirs de gouvernement, politiques de quantification, transformation des bureaucraties.

Sociologie de la gestion et du management : dispositifs de gestion, processus de gestionnarisation, division du travail d'organisation, cadres gestionnaires, articulation organisations/institutions.

Sociologie quantitative : comparatisme public-privé, emploi public, analyse des carrières.

MÉTHODOLOGIES PRATIQUÉES

Méthodes quantitatives : recherches en cours

Enquête par questionnaire : préparation d'une enquête sur les pratiques culturelles des strasbourgeois avec les étudiant·es de L2 CPES SES (2022-2023 et 2023-2024).

Exploitation secondaire d'enquêtes nationales : Conditions de Travail, *European Working Conditions Surveys*, Emploi, Formation et qualification professionnelle, Pratiques culturelles, Enquêtes post-électorales 2012 et 2017.

Bases de données administratives : DADS/Base tous salariés, Système d'information sur les agents des services publics (SIASP), Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), Comptes nationaux.

Constitution de bases prosopographiques : le champ de la réforme de l'État dans les années 1970

Techniques statistiques : mise en forme de bases de données, statistiques descriptives, analyse géométrique de données, analyse de séquences, analyse des réseaux, régressions (moindres carrés, modèles linéaires généralisés, analyse multiniveaux), analyse de survie/d'évènement, visualisations graphiques sur mesure.

Logiciels maîtrisés : RStudio, SAS, SPSS, Excel

Langages de programmation : R (programmation fonctionnelle avancée, développement de packages), SAS (basique), SPSS (basique), SQL (basique), html (basique), Excel VBA (basique)

Packages développés (logiciel R, *open source*) :

- tabxplor (<https://github.com/BriceNocenti/tabxplor>) : fonctions *user-friendly* pour produire, manipuler et exporter des tableaux croisés multiples, faciles à utiliser en analyse exploratoire (notamment pour les étudiant·es), avec aides à l'interprétation en couleurs et affichage des marges d'erreur.

- ggfacto (<https://github.com/BriceNocenti/ggfacto>) : visualisations graphiques interactives pour l'analyse des correspondances.

- pcspp (<https://github.com/BriceNocenti/pcspp>) : CSP recodées pour comparatisme public-privé.

Enquête de terrain : recherches en cours

Enquête par entretiens : entretiens semi-directifs, entretiens biographiques.

Ethnographie : formation et pratique au niveau master de sociologie + 5 ans d'enseignement de l'enquête.

Méthodes historiques : thèse de sociohistoire

Archives, prosopographie, analyse de corpus, méthode comparatiste.

Métamorphoses de l'État productiviste : le management public du fordisme au néolibéralisme, saisi à partir de ses savoirs de gouvernement, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 7, soutenue le 5 avril 2019. « L'Université Paris 7 ne délivre plus de mentions. » Composition du jury :

- BACHET Daniel, professeur de sociologie, Centre Pierre Naville, Université d'Évry (rapporteur)
- DUJARIER Marie-Anne, professeure de sociologie, LCSP, Université Paris 7 (présidente du jury)
- JACQUOT Lionel, professeur de sociologie, 2L2S, Université de Lorraine (rapporteur)
- KUPIEC Anne, professeure de sociologie, LCSP, Université Paris 7 (directrice)
- PIERRU Frédéric, chargé de recherches en sociologie au CNRS, CERAPS, Université de Lille

<https://theses.fr/2019USPCC075>

À la fin des années 1910, Max Weber écrivait : « Avant tout, dans la vie quotidienne, la domination est administration. » S'il revenait un siècle plus tard, il reformulerait : « La domination est gestion. » Comment comprendre, du point de vue d'une histoire des bureaucraties publiques et privées, l'invasion actuelle des services publics par des techniques managériales ? Cette thèse de sociologie historique du management public a pour objet l'émergence dans l'entreprise et la diffusion dans l'État de plusieurs dispositifs de gestion en France de 1945 à nos jours, à partir de l'analyse d'un large corpus de littérature réformatrice s'étalant sur l'ensemble de la période, et de l'enquête Conditions de travail 2013 de la DARES. Plutôt que de se contenter paresseusement de l'attribuer au « néolibéralisme », il s'agit de replacer les transformations à l'œuvre dans l'histoire longue du salariat public et des transformations du capitalisme. Instrument central de la première révolution managériale, la direction par objectifs a donné naissance à un nouveau mode d'organisation de l'entreprise : un gouvernement individualisé des cadres par les chiffres, orienté vers l'augmentation indéfinie de la productivité des ouvriers et employés. Les hauts fonctionnaires de l'État planificateur fordiste ont tenté sans succès de transposer dans les ministères cette forme de bureaucratie managériale : pas au nom du « marché », mais du contrôle du travail des petits fonctionnaires, de la croissance du PIB et de la puissance de l'État français. Dans le contexte tout autre des années 1990-2000 et du capitalisme financiarisé, la LOLF et la RGPP ont finalement institué ce gouvernement des services publics par objectifs, au service d'une fin nouvelle : la réduction des dépenses de l'État. Le système hospitalier, la collecte des impôts, les préfectures ou Pôle emploi ont été réorganisés sur le modèle de la grande entreprise fordiste intégrée des années 1970. Certains hauts fonctionnaires cherchent aujourd'hui à radicaliser ce projet en imposant une nouvelle forme d'organisation, plus opposée encore à un service public démocratique : la bureaucratie néolibérale de l'entreprise issue de la seconde révolution managériale des années 1980-1990, dont l'un des éléments centraux est le gouvernement des producteurs directs par une concurrence salariale formalisée, au moyen d'une gestion des ressources humaines vouée à « banaliser » le statut des fonctionnaires.

PUBLICATIONS

Articles dans des revues à comité de lecture

« **Les formes d'organisation du travail dans les administrations publiques : quelle managérialisation de l'État, des hôpitaux et des collectivités locales ?** », *Travail et Emploi*, n°168/2022, à paraître en 2024.

Comment mesurer la diffusion des modèles organisationnels issus du « nouveau management » dans l'État, les hôpitaux et les collectivités locales ? Cet article se base sur les enquêtes Conditions de travail 2005 à 2019 pour étendre aux administrations publiques les travaux statistiques portant sur les formes d'organisation du travail, habituellement réservés aux entreprises. L'analyse empirique distingue cinq formes d'organisation du poste de travail, permettant de comparer systématiquement les fonctionnaires aux salarié-es du secteur marchand : l'autonomie du métier, l'autonomie évaluée, le contrôle direct, le lean management et le taylorisme flexible. Les professions organisées du public connaissent une érosion de leur

autonomie collective sous l'effet de la diffusion des instruments d'évaluation formalisée tout en demeurant dans des organisations très qualifiantes. Les cadres de l'État et des établissements de santé adoptent largement le modèle du management par objectifs. Les agent-es subalternes des ministères et des hôpitaux publics voient se développer des organisations néotayloriennes très contraignantes. Il apparaît ainsi que les enjeux de la diffusion des techniques de gestion des grandes entreprises sont très différents selon la position des agent-es dans les hiérarchies administratives, du fait d'une répartition inégale des marges de manœuvre et des contraintes managériales.

« **Les origines fordistes et planificatrices du management public à la française : les budgets de programmes de la RCB (1965-1978)** », *Revue Française de Socio-Économie*, n°27, vol 2, 2021.

Cet article se propose de revenir sur les origines du management public en France, en étudiant la Rationalisation des choix budgétaires (RCB) lancée en 1968 et, plus précisément, l'expérience ratée des « budgets de programmes ». L'objectif est de mettre en évidence sa contribution à l'institutionnalisation à long terme du calcul économique au sein de l'État français, et au développement sur plusieurs décennies du contrôle de gestion dans plusieurs ministères, mais aussi de montrer que, loin de préfigurer un quelconque néolibéralisme, ce projet s'inscrit au contraire initialement au sein d'une tentative de renouveau du Plan.

Direction d'ouvrages collectifs

Isabelle Chambost, Jean-Luc Metzger, Brice Nocenti et David Sanson (dir.), *Sociologie de la gestion et du management : des interactions de travail aux institutions du capitalisme et de l'État*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2024.

Quel salarié n'a jamais été confronté aux injonctions de performance de ses managers ou de ses collègues des bureaux ? Quel usager ne s'est jamais heurté aux conséquences des « politiques du chiffre » mises en œuvre dans les hôpitaux, la police, la justice et l'éducation ? La gestion n'irrigue pas seulement nos vies au travail et nos vies personnelles, mais s'invite dans nos choix de société, quand les mécanismes de sélection créent des inégalités ou quand la course à la productivité détruit les équilibres naturels. Les auteurs et autrices, membres du réseau Sociologie de la gestion de l'Association française de sociologie, proposent un cadre conceptuel à l'étude empirique de ces phénomènes, permettant l'articulation des échelles d'analyse du micro au macro. L'étude des processus de gestionnarisation et des dispositifs de gestion permet ainsi de partir des situations locales de travail, pour les réinscrire dans les rapports de pouvoir d'une entreprise ou d'une administration, en remontant jusqu'aux dynamiques d'ensemble qui règlent le fonctionnement actuel des marchés ou de l'État.

Recensions

« Valérie Boussard, Marie-Anne Dujarier et Ferruccio Ricciardi (dir.), *Les travailleurs du management* », *La nouvelle revue du travail*, 2022, n° 21.

« Anne-Catherine Wagner, *La mondialisation des classes sociales* », *La nouvelle revue du travail*, 2023, n° 22.

Chapitres d'ouvrages collectifs

« **L'État managérial du projet planiste à la réduction des dépenses : salariat public et régimes de finances publiques** », dans Isabelle Chambost, Jean-Luc Metzger, Brice Nocenti et David Sanson (dir.), *Sociologie de la gestion et du management*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2024.

Les réformes managériales des administrations publiques qui se succèdent depuis un demi-siècle sont le plus souvent analysées selon le prisme unique du « néolibéralisme ». Elles visent pourtant à importer dans les services publics un dispositif de direction par objectifs inventé dans les grandes entreprises états-uniennes de la période fordiste. Ce chapitre mobilise une sociohistoire de la gestion publique pour comparer les projets de réforme des années 1960 aux réalisations des années 2000. Il vise à mettre en évidence les réseaux réformateurs et les contextes institutionnels très différents au sein desquels s'insère la direction par objectifs dans les deux périodes. La Rationalisation des choix budgétaires (RCB) lancée en

1968 est portée par des réseaux mendésistes oscillant entre centre-gauche et centre-droit : elle est d'abord supposée intégrer les services publics au sein d'une planification économique rénovée. Les réformes des années 1990-2000 (Renouveau du service public, LOLF, RGPP) sont le fait de coalitions changeantes de financiers publics, de membres des grands corps administratifs, de préfets et d'élites sectorielles : elles s'inscrivent cette fois explicitement ou implicitement dans un régime de finances publiques néolibéral, qui cherche à réduire la part des dépenses de l'État dans le PIB.

« **L'organisation scientifique de la concurrence : dispositifs néolibéraux, cadres gestionnaires et institutions du capitalisme** », dans Isabelle Chambost, Jean-Luc Metzger, Brice Nocenti et David Sanson (dir.), *Sociologie de la gestion et du management*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2024.

Ce chapitre en forme de programme de recherche se demande ce qui fait la spécificité des dispositifs issus de la « seconde révolution managériale » des années 1980 : le gouvernement des chaînes de sous-traitance ; l'extension d'une gestion individualisée des ressources humaines aux ouvriers, employés et professionnel·les ; la « qualité » totale comme moyen de répercuter la pression du marché au plus près des salariés ; et la financiarisation des grandes entreprises. À partir du cas du contrôle à distance des fournisseurs, il propose une définition opératoire des *dispositifs néolibéraux* : dans chaque cas de grandes organisations, entreprises ou fonds d'investissement, cherchent à gouverner la conduite d'autres acteurs au moyen d'une mise en compétition codifiée. Elles se livrent à des formes d'organisation scientifique de la concurrence, basées sur un constructivisme gestionnaire des « marchés », instrumentées par diverses catégories de cadres organisateurs à distance : acheteurs, responsables RH, qualitatifs, marketeurs ou cadres de la finance. Il est alors possible, sur cette base, d'étudier empiriquement la manière dont les dispositifs de gestion contribuent à structurer les marchés des biens et services, de l'argent et du travail.

« **Entre managérialisme de gauche et critique du pouvoir gestionnaire : le discours de l'autogestion dans les années 1970 en France** », dans Isabelle Chambost, Olivier Cléach, Frédéric Moatti, Simon Le Roulley et Guillaume Tiffon (dir.), *L'autogestion à l'épreuve du travail*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020.

Dans le *Nouvel esprit du capitalisme*, Boltanski et Chiapello défendent une thèse bien connue : l'autogestion revendiquée dans les années 1970 aurait préparé le terrain au nouveau management des années 1980. Ils n'analysent pourtant aucun des discours des partisans de ce modèle. À partir de l'étude compréhensive et comparative d'un corpus d'ouvrages, de revues et de journaux de militants et d'organisations diverses, ce chapitre cherche à analyser les discours des défenseurs de l'autogestion sur le « management » en général ou sur certains dispositifs de gestion : les « groupes autonomes », la « direction participative par objectifs » et le « salaire au mérite ». Il est alors possible d'entrevoir la manière dont chacun envisage idéalement la division du travail d'organisation et les rapports de pouvoir au sein de l'entreprise. L'article montre que trois courants se distinguent à ce niveau : un courant social-dirigiste, souhaite insérer des éléments participatifs au sein d'un planisme socialiste et d'une bureaucratie wébérienne traditionnelle (au PCF, à la CGT et au PS) ; un courant conseilliste, attaché à la constitution au fil des mouvements sociaux de diverses formes de pouvoir ouvriers, critique vis-à-vis de toute forme de management (à la CFDT et au PSU) ; un courant moderniste, défendant une forme de « managérialisme de gauche » fondée l'extension de la direction par objectifs des cadres vers les ouvriers et employés (à la CFDT ou chez les rocardiens du PS). La thèse de Boltanski et Chiapello n'est en réalité valable que pour le courant moderniste. Mais celui-ci, loin de s'être « converti » au management participatif dans les années 1980, le défendait depuis les années 1960 dans le cadre assez peu néolibéral de la « planification démocratique ».

« **Éléments d'une critique lefortienne des bureaucraties néolibérales** », dans Sylvain Pasquier (dir.), *Avec Lefort, après Lefort : prendre en charge l'expérience de notre temps*, Presses universitaires de Caen, 2023.

Cette réflexion, qui s'intéresse au « Lefort sociologue », vise à montrer l'intérêt de la conception marxo-wébérienne de la bureaucratie qu'il développe dans les années 1960 pour renouveler le débat contemporain sur les « bureaucraties néolibérales ». En premier lieu, la pensée lefortienne des organisations a toujours été une critique du management. En second lieu, divers travaux de sociologie du

travail et de sociologie de la gestion permettent de montrer que la grande entreprise financiarisée, loin d'avoir pas mis un terme au pouvoir des bureaux sur l'organisation du travail, a au contraire tendu à le renforcer : les discours sur l'autonomie cachent mal la montée de diverses formes de néotaylorisme ; le prétendu éclatement des entreprises en réseaux de sous-traitance va de pair avec une poursuite de la concentration du capital et une capacité accrue des cadres des bureaux des firmes transnationales à contrôler l'organisation du travail au-delà de leurs frontières juridiques ; la financiarisation n'a pas conduit à une perte de pouvoir des directions d'entreprise mais a ajouté une seconde couche de bureaucratisation au niveau des fonds d'investissement qui les gouvernent. Enfin, à l'antithèse des conceptions qui font de la domination néolibérale un phénomène diffus et sans responsables, la pensée lefortienne nous enjoint à objectiver les contours de la nouvelle classe managériale qui la porte.

« **De la démocratie radicale au gouvernement représentatif : la transformation du rôle du conflit dans la pensée de Claude Lefort entre 1981 et 1989** », dans Loïc Nicolas, Jérôme Ravat et Albin Wagener (dir.), *La valeur du désaccord*, Paris, Sorbonne, 2020.

Cet article propose de contribuer à la réflexion sur la valeur du désaccord en rendant compte des tensions internes à une œuvre philosophique plus que toute autre centrée sur la conflictualité : celle de Claude Lefort. En 1989, celui-ci défend une conception expressive de la conflictualité des mouvements sociaux : via la déclaration de nouveaux droits, elle « améliore » le fonctionnement de la démocratie représentative, auquel elle est subordonnée. A la fin des années 1970, il développait au contraire une pensée de la « démocratie sauvage » qui donnait toute son autonomie et toute sa valeur politique à la conflictualité sociale, et dépassait ainsi la simple catégorie de « pluralisme ». En premier lieu, le conflit n'est pas seulement quelque chose qui doit pouvoir s'exprimer pour qu'il y ait démocratie : c'est en quelque sorte l'essence politique du social. Au-delà de l'idée wébérienne de la guerre des Dieux, la référence à Machiavel mène l'auteur à une pensée non-marxienne de la division sociale. En second lieu, le conflit ne doit pas être pensé en termes de rationalité et de normativité, mais de pratiques sociales conflictuelles, d'inscription de nouveaux droits au cœur des rapports sociaux et des institutions. Enfin, il ne s'agit pas d'abord de célébrer la pluralité des partis politiques, mais de multiplier les espaces d'expression de la conflictualité et de prise de décision collective au sein de la société civile. Le Lefort de *L'invention démocratique* est ainsi un machiavélien paradoxal, défenseur de l'extension des espaces de démocratie par le bas.

Communications à des colloques, séminaires, congrès et journées d'études

- « Comment articuler empiriquement management public et néolibéralisme : réflexions à partir d'une sociohistoire du management public à la française », Séminaire du *Réseau d'étude interdisciplinaire du new public management à la française*, Université Paris-Dauphine, 21 novembre 2023.
- « Une classe d'encadrement de l'État ? Trajectoires professionnelles et mobilités sociales de trois corps administratifs » (avec Olivier Quéré), journées d'étude « Classes moyennes, classes d'encadrement ? », Université de Lille, 6 et 7 avril 2023.
- « L'action publique saisie à travers les formes d'organisation du travail des fonctionnaires », Séminaire Action publique, Laboratoire SAGE, Université de Strasbourg, 1^{er} décembre 2022.
- « Formes d'organisation du travail, modèle managérial et risques professionnels dans les trois fonctions publiques : un état des lieux à partir de l'enquête Conditions de travail 2013 », colloque « Des fonctionnaires immunisés ? Invisibilité de la santé au travail dans la fonction publique », Université de Nantes, 24 et 25 novembre 2022.
- « Gouverner les lignes hiérarchiques de l'Etat par objectifs : une comparaison statistique des modèles d'organisation du travail entre cadres publics et cadres d'entreprises », 16^e Congrès de l'Association française de science politique (AFSP), ST 63 « Des gouvernant·es gouverné·es ? Recomposition des fonctions d'encadrement et de l'exercice de l'autorité dans l'État contemporain », 7 juillet 2022.
- « Les administrations de l'État sont-elles gérées comme les grandes entreprises de service ? Les enseignements de l'enquête Conditions de travail », Semaine DATA-SHS, Plateforme universitaire de données de Strasbourg (PUD-S), 10 décembre 2021.
- « Management et RCB dans les luttes d'interprétations du champ politique des années 1970 », Séminaire de l'Antenne SAGE de l'Université de Haute-Alsace, 17 octobre 2019.

- « L'organisation scientifique de la concurrence : une approche du néolibéralisme à partir des dispositifs de gestion », 8^e Congrès de l'Association française de sociologie, RT30, aout 2019.
- « Technocrates, encore un effort pour devenir des managers publics : le rôle de la sociologie des organisations dans la tentative d'introduction d'un dispositif de "direction participative" au sein de l'État fordiste (1964-1975) », 7^e Congrès de l'Association française de sociologie, RT30, juillet 2017.
- « Les PTT à la pointe avancée de la Rationalisation des choix budgétaires : du management public à la grève de 1974 », Journées doctorales du LCSP, 23 novembre 2016.
- « Quelques réflexions sur les révolutions symboliques (à partir du cas de Mai 68) », Journées doctorales du LCSP, 24-25 juin 2015.
- « La démocratie sauvage à l'ère du néolibéralisme », Colloque La démocratie à l'épreuve du capitalisme contemporain, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2-3 février 2015.
- « To extend the gap, to make the spark last », Colloque *Becoming Self, Becoming Subject : Perspectives and Theories on Subjectivation*, Université Paris 7 et Oldenburg University, 6-8 novembre 2014.
- « Six dimensions de l'institution démocratique chez Claude Lefort », Journées doctorales du LCSP, 25-26 juin 2014.
- « Bureaucratie et nouveau management public », Séminaire des doctorant·es du LCSP, mai 2014.

CONTRATS DE RECHERCHE

« Modèle managérial et individualisation des carrières des cadres publics »,

projet financé dans le cadre d'un « Soutien à l'utilisation des données du centre d'accès sécurisé aux données (CASD) », Plateforme universitaire de données de Strasbourg (PUD-S), 2021-2023. L'objectif de cette recherche est d'analyser les trajectoires professionnelles des agent·es de l'État. Le Panel tous salariés permet de suivre les carrières des individus sur une période de trente à quarante ans en regroupant deux sources administratives exhaustives (échantillon au 1/12) : les déclarations annuelles de données sociales (DADS) issues de sources fiscales, pour les salarié·es des entreprises, des collectivités locales et des hôpitaux ; le Système d'information sur les agents des services publics (SIASP), issu de la paie des fonctionnaires, pour les salarié·es des ministères. Il est alors possible de reconstituer les trajectoires des agent·es de l'État en termes de corps, de grade, de type de contrat, de traitement, d'indemnités, etc.

- Premier chantier de recherche : les trajectoires des cadres de l'État ont-elles, comme le préconisent les promoteurs du management public, été individualisées au cours des vingt dernières années ? En neutralisant l'effet des différences de corps ou de rattachement ministériel, nous pouvons reconstituer des espaces de carrières homogènes, les plus proches possibles des espaces de carrière réels. En leur sein, il est possible d'étudier le degré exact d'individualisation des carrières et des salaires, ainsi que son évolution dans le temps, par comparaison entre les années 2010 et les années 1990. Il s'agit de chercher à différencier les carrières des individus d'un même corps en se basant non seulement sur les caractéristiques de leurs postes, mais également sur les informations relatives aux établissements par lesquels ils sont successivement passés (en caractérisant l'établissement selon sa catégorie juridique, mais également son salaire moyen et son niveau d'ancienneté au sein du corps, ou sa composition sociale en termes de CSP, corps et grades). Une attention particulière sera par ailleurs apportée à l'avancement de grade et à la mobilité interne à la fonction publique. Nous pourrions dès lors apporter des éléments statistiques à un problème controversé en sociologie de l'action publique, en discussion avec les travaux ethnographiques existants : la progression des techniques managériales dans l'État coexiste-t-elle avec une gestion des carrières traditionnelle et collective, neutralisant en partie la concurrence directe entre individus ? Ou les réformes des décennies précédentes sont-elles au contraire parvenues, selon le souhait des réformateurs, à individualiser les carrières au sein des différents corps de cadres publics, les rapprochant ainsi du modèle des marchés internes du travail des cadres des grandes entreprises, et permettant à leurs chefs de les sélectionner selon leurs propres critères ? Plus largement, l'État français a-t-il adapté un modèle managérial propre, ou se contente-t-il ici d'imiter la sphère privée ?

- Le Panel tous salariés permet également de comparer les carrières des cadres de l'État à celles des cadres des grandes entreprises de service, au moyen notamment d'analyses de séquences – et, peut-être, de mesurer leur degré d'individualisation respectif. Le terrain de comparaison doit ici être soigneusement mis en place et les indicateurs soigneusement choisis, car il n'est pas évident de maîtriser les critères d'un comparatisme public-privé (d'autant plus lorsqu'il est basé sur des sources hétérogènes) : par exemple, la carrière des managers du privé n'est pas organisée au sein de corps relativement fermés, et peut se dérouler au sein d'une firme unique aussi bien que par recours régulier au marché externe du travail.

- Après la mise en place de la LOLF en 2006, les réformateurs managériaux ont cherché à développer l'« autonomie de gestion » des cadres de l'État en matière de gestion du personnel. Il s'agissait, sur le papier, de donner aux nouveaux « managers » dirigés par objectifs des marges de manœuvre accrues en terme de recrutement, d'évaluation et de promotion de leurs subordonnés. Réalité ou simple discours sans conséquences pratiques ? Le Panel peut nous permettre d'observer la réalité ou non de l'individualisation des carrières au sein des corps de catégories B et C dans les années 2010. Le recours aux contractuels s'est-il développé dans l'État ? Quels sont les parcours types des contractuels d'aujourd'hui, par comparaison avec ceux des années 1990 ?

- Des travaux récents se sont intéressés au plafond de verre dans l'État (Marry, Bereni, Jacquemart, Pochic, Revillard, Demonteil, etc.) et, de manière générale, aux inégalités de genre dans la fonction publique, en se basant principalement sur des enquêtes par entretiens et des statistiques descriptives. Une analyse longitudinale des trajectoires serait susceptible de préciser les résultats. Les analyses de séquences, qui permettent de construire des classes de trajectoires similaires, mettent-elles en évidence des disparités entre trajectoires féminines et trajectoires masculines ? Comment expliquer la féminisation plus importante des catégories de cadres supérieurs, par rapport aux entreprises ? Et, dans ces conditions, comment expliquer le maintien de l'exclusion des femmes des principaux postes de pouvoir sur l'État ? Les entrées par concours sont-elles effectivement moins défavorables aux femmes, tandis que la promotion interne, nécessaire pour accéder aux emplois fonctionnels de direction, continuerait de favoriser les hommes et ce d'autant plus qu'on monte dans la hiérarchie ? Sont-elles en partie exclues des postes « proches de la décision » qui permettent de monter dans la hiérarchie par accumulation de capital bureaucratique (réseaux professionnels, sens du jeu bureaucratique, connaissance pratique de la fabrique du droit, autorité hiérarchique, budgets, etc.) ? Des analyses de survie/d'évènement, modélisant les facteurs qui déterminent la durée écoulée avant une promotion dans un corps d'administrateurs, permettent-elles de comprendre ce qui se passe de manière plus fine ?

- Enfin, les travaux existants en sociologie de la haute administration et en sociologie des élites tendent à affirmer que la mobilité entre public et privé, défendue par les réformateurs de l'État depuis les années 1970, concerne avant tout une minorité de grands corps comme l'Inspection générale des Finances ou les ingénieurs des Mines. Cependant, l'étude n'a pas été réalisée pour le reste des cadres supérieurs et intermédiaires de l'État, et notamment pour les administrateurs civils qui représentent la majeure partie des énarques : le Panel nous permettra de répondre à ce problème crucial de manière globale et exhaustive.

ACTIVITÉS DE FORMATION

« **Analyse des correspondances sur R : mise en œuvre et retour aux données** », formation donnée dans le cadre de la Semaine DATA-SHS, Plateforme universitaire de données de Strasbourg (PUD-S), 10 décembre 2021.

Cette formation vise à présenter les différentes étapes d'une analyse des correspondances, simple ou multiple, sur le logiciel libre R : de la mise en forme des données, à la réalisation au moyen du package FactoMineR, puis à l'interprétation des résultats. Elle présente également des outils d'aide à l'interprétation développés par l'intervenant (package ggfacto), qui utilisent des graphiques interactifs pour faciliter le nécessaire retour aux données (tableaux croisés, réponses des individus au questionnaire, liens ACM/classification ascendante hiérarchique). Parce qu'elle permet de garder en tête l'idéal-type issu des corrélations entre variables en même temps que la variabilité individuelle sous-jacente, l'analyse des

correspondances s'avère, plus que jamais, un puissant moyen d'exploration des données, tout en étant un instrument commode de présentation graphique des résultats.

« **Introduction à R** », formation donnée au Département Politique, économie et société de l'Université de Haute-Alsace, 7 et 8 décembre 2021.

Jour 1 : manipulation de données et tableaux croisés sur R. Matin : prise en main du logiciel R, tableaux croisés, aides à l'interprétation, sélection d'une population, recodage de variables. Après-midi : analyse exploratoire (enquête Emploi, dans le cadre d'un programme de recherche sur les frontaliers Suisses).

Jour 2 : analyse des correspondances. Matin : construire et interpréter une analyse des correspondances sur R. Après-midi : analyse exploratoire (enquête post-électorale 2017).

ORGANISATION D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES

Membre du Conseil scientifique de l'Enquête Conditions de travail (DARES, ministère du Travail)

- Élaboration des questionnaires de l'Enquête Conditions de travail 2024 Année 2023

Membre du Groupe d'études interdisciplinaire sur le *new public management* à la française

depuis 2023

Membre du bureau du RT30 Sociologie de la gestion, Association française de sociologie :

- Organisation des activités du RT30 au **10^e Congrès de l'AFS** Juillet 2023
 - Session « Professionnel·les de la gestion » : animation et discussion (avec Karen Rossignol)
- Organisation des activités du RT30 au **9^e Congrès de l'AFS** Juillet 2021
 - Session croisée RT30/RT12 « La gestion entre organisation du travail et marché » : animation et discussion (avec Jean-Marie Pillon et Quentin Belot)
 - Session « Gestionnarisation de l'État, des administrations et du service public » : animation et discussion (avec Karen Rossignol)
- Organisation des activités du RT30 au **8^e Congrès de l'AFS** Aout 2019
 - Session « Nouvelle gestion publique » : animation et discussion (avec Hugo Bertillot)
- Organisation du **Séminaire du RT30** (trimestriel) depuis 2018
- Responsable de la rubrique « Recherche » des **Cahiers internationaux de sociologie de la gestion** (avec Jean-Marie Pillon) depuis 2018

Comme doctorant au Laboratoire de changement social et politique :

- Organisation du **Séminaire des doctorant·es du LCSP** 2014-2015 et 2017-2018
- Organisation des **Journées doctorales du LCSP** Juin 2017
- Organisation du **Colloque des jeunes chercheur·es en études critiques du politique** :
 - « Politiser, dépolitiser, repolitiser » 25-26 février 2016
 - « Traces de la politique, politique des traces » 12-13 février 2015
 - « Les temps de la rupture » 23-24 janvier 2014
- Organisation de **l'Atelier de lecture du LCSP** 2013-2014